

5830
—
181

Vlamings^{AK}~~gs~~

Rueil la Gadelière

N O R D

CAHIERS LITTÉRAIRES TRIMESTRIELS

DIRECTION : FRANZ HELLENS, 10, RUE DE NAPLES

ADMINISTRATION : A. A. M. STOLS, BRUXELLES

13, RUE MONTAGNE-AUX-HERBES-POTAGÈRES

10. Or de Faillis
Watermael

31 janvier 81

Cher Monsieur

Suite à votre lettre du 28, l'acquies-
celle que j'ai reçue, par votre entre-
mise de M. M. de Vlaminck a été
renvoyée à M. Louis Manteau, 66, Bld
de Waterloo qui fera le nécessaire au
près de la firme Gégoris pour l'acquitte-
ment de la taxe de transmission.

Croyez à mes sentiments bien
choisis

Furling

14,

LOUIS MANTEAU
62, boul. de Waterloo, Bruxelles

Téléphone 275,46

Bruxelles le 29 Janvier 1931

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai reçu votre lettre concernant les Vlaminck
et vous remercie vivement.

Je vais me mettre en communication avec la maison
Grégoir pour régler cette affaire

Veillez croire Monsieur le Conservateur en Chef
en l'expression de mes sentiments distingués

L. Manteau

28 janvier 1931.

C

Monsieur,

La firme Grégoir, agence en douane, qui nous a fait parvenir la caisse contenant trois oeuvres de M. Vlaminck, me fait savoir qu'elle a levé un permis d'exemption temporaire de taxe de transmission, qui est valable jusqu'au 10 décembre 1931. Pour cette date, il faudra donc ou réexpédier la caisse contenant les tableaux ou acquitter la taxe de transmission.

Les deux tableaux " Neige " et " Fleurs " qui vous ont été remis le 23 janvier, sur présentation d'une lettre de M. Vlaminck, faisaient partie de cet envoi.

Je crois donc utile de vous signaler la communication rappelée ci-dessus de la Maison Grégoir.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Louis Manteau

Boulevard de Waterloo, 62

Bruxelles.

28 janvier 1931.

C

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que M. Louis Manteau, à Bruxelles, a fait prendre sur présentation de votre lettre du 18 janvier, vos deux tableaux, " Neige " et " Fleurs ". Ces oeuvres ont été remises le 23 janvier 1931.

J'espère que bientôt l'occasion s'offrira de pouvoir nous présenter une oeuvre plus importante, selon le désir exprimé par la Commission des Musées.

Je vous remercie encore, cher Monsieur, de l'amabilité que vous avez témoignée à l'égard de nos Musées, et je vous prie de croire à mes sentiments très distingués et dévoués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Maurice Vlaminck

La Tourillière

Rueil-la-Cadelière.

Seine et Loir.

28 janvier 1931.

C

Cher Monsieur,

La firme Grégoir, agence en douane, qui nous a fait parvenir la caisse contenant les 3 oeuvres de M. Vlaminck, me fait savoir qu'elle a levé un permis d'exemption temporaire de taxe de transmission, qui est valable jusqu'au 10 décembre 1931. Pour cette date, il faudra donc ou réexpédier la caisse contenant les 3 tableaux ou acquitter la taxe de transmission.

Veuillez me faire savoir si l'aquarelle qui vous a été remise demeurera en Belgique.

Pour votre gouverne, j'ai, à la demande de M. Vlaminck, remis le 23 janvier à M. Louis Manteau les deux tableaux " Neige " et " Fleurs ".

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Gaston Fulings

Directeur des services de la Questure du Sénat

rue de la Loi

Bruxelles.

La Tourillière
Rueil-la-Gadelière
(Eure-et-Loir)

Le 18 janvier 1931 10

Mes chers amis Vanpuyvelde

Je vous prie d'obligeance
de remettre les deux toiles
"neige et fleurs" que j'ai fait
faire par moi et de les remettre
à la commission de l'œuvre.

Je vous prie de remettre
les toiles à Monsieur Louis
Mauteau porteur de cette
lettre.

Je vous prie de m'adresser
les plus
distinctions
d'honneur

Reçu
M. Mauteau
le 18/1/31
Vanpuyvelde

Cher Monsieur

Je regrette de ne pouvoir vous être agréable
je ne possède pas de loi si naturelle morte
au pays plus importants que celui
que vous voyez en ce moment. Il vous
viendra remettre cette affaire à plus
tard. Le jour où je pourrai en
que vous voyez je me ferai un plaisir
de vous en faire en part.

Pour les venir voir la neige et les fleurs
je les ferai peindre chez vous par un
ami de Bruxelles qui peut être si
je puis aller à Bruxelles j'aurai
le plaisir de vous voir.
Veuillez être mon cher cousin à mes
salutations les plus cordiales
clausen

14 janvier 1931.

C

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission d'Art Moderne, en sa séance du 12 janvier, a vu les deux tableaux que vous avez bien voulu envoyer aux Musées, à savoir : " La Neige " et les " Fleurs ". Cette Commission les a examinés avec le plus vif intérêt et comparativement aux deux tableaux que nous possédons déjà de vous dans nos galeries. Elle souhaiterait cependant pouvoir acquérir une troisième oeuvre qui fût plus importante que les deux toiles que nous conservons dans nos collections ou que celles que vous venez de nous soumettre. Dans la pensée de la Commission, cette oeuvre, plus importante, pourrait être un paysage ou bien une nature morte.

Veuillez-vous avoir l'obligeance de nous dire si, comme nous l'espérons, il vous serait possible de déférer à ce désir ? Il nous serait agréable de recevoir un mot de réponse le plus tôt possible.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Maurice Vlaminck

h La Tourillière

Rueil-la-Cadelière

Eure et Loir

Reçu l'aquarelle de Klammich 3
destinée à M^r Pelingr.

Le 3 Janvier 1931.

Pelingr
fils

6
29 décembre 1930.

C

Cher Monsieur Fulings,

La caisse contenant les deux tableaux de Vlaminck et l'aquarelle qui vous est destinée, est arrivée au Musée. Nous sommes enchantés du choix fait par Vlaminck. Ces tableaux seront soumis à la Commission d'Art Moderne, lors de sa prochaine séance.

Nous notons que vous ferez prendre votre aquarelle samedi prochain.

Veuillez agréer, cher Monsieur Fulings, l'expression de nos sentiments
les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Fulings

5,
29 décembre 1930.

0
Cher Monsieur,

Nous venons de recevoir les deux tableaux que vous avez bien voulu nous adresser, de même que l'aquarelle destinée à M. Gaston Pulings. Déjà, nous avons téléphoné à celui-ci pour lui faire part de la bonne arrivée des oeuvres.

Nous sommes enchantés de l'excellent choix que vous avez fait. Ces tableaux sont fort beaux. Nous les soumettrons à la Commission de l'Art Moderne, lors de sa prochaine séance.

Voulez-vous avoir l'obligeance de nous dire, au plus tôt, le prix de chacun de ces deux tableaux ?

Veuillez croire, cher Monsieur, à nos sentiments les meilleurs et dévoués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Maurice Vlaminck

Artiste peintre

La Tourillière.

Aucune espèce d'assurance n'est couverte que sur ordre formel.

Les marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires ou propriétaires sans responsabilité ni garantie d'aucune sorte, autres que celles des Compagnies de chemins de fer et de navigation.

Tout différend devra être porté devant les Tribunaux de Bruxelles.

3
La Tourillière le 26 décembre 1930.

Monsieur VAN PUYVELDE

9 rue du Musée 9

BRUXELLES

(Belgique)

Cher Monsieur,

Je reçois de Gaston Pullings une lettre dans laquelle il m'apprend qu'il n'est pas encore en possession de son aquarelle. D'autre part, l'emballeur M. Robinot m'avise que le colis est arrivé et a été délivré le 15 de ce mois.

Etes-vous en possession des toiles ou les attendez-vous encore ?

Je vous serais très obligé de me faire savoir au plus tôt ce qu'il en est et vous prie de croire Cher Monsieur à mes sentiments distingués.

Vlaminck

2.
29 novembre 1930.

C

Cher Monsieur,

Nous sommes, pour le moment, sans nouvelles de l'envoi de vos tableaux. Pourriez-vous nous en donner ? Nous serions enchantés de voir arriver ici, ces oeuvres le plus tôt possible.

Croyez bien, je vous prie, à mes sentiments tout dévoués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Vlaminck

Artiste peintre

Cher Monsieur,

Je vous expédie demain les tails,
par M^r Robinot, emballleur.

Vous serez prévus, je pense, et
vous ferez alors le nécessaire pour
leur dédouanement.

Comme il a été convenu pour
les prix : la Neige, 6.000 francs
français - les fleurs 4.000 francs
français.

Croyez cher Monsieur, au plaisir

que j'ai de savoir que mes amis
Belges ont l'intention de me consacrer
un livre, et je vous remercie de
la part que vous y prendrez.

A ces toiles est jointe une aquarelle
qui est la propriété de M. Pulling,
il viendra la prendre chez vous.

Avec tous mes remerciements,
croyez, je vous prie, à mes sentiments
les plus cordiaux.

Chamney

P.S. - Au cas où elles ne vous plairaient
pas, il est entendu qu'une entière liberté
vous est laissée pour l'achat de ces
toiles.